



Annonce des lauréats du Challenge Cap Eco-délégués

publié le 29/04/2024



Durant l'année, les éco-délégués ont participé au Challenge Cap Eco-délégués.

La participation au Challenge était conditionnée par la création d'un projet en lien avec le développement durable et par la complétion de la fiche projet de l'établissement.

Les élèves ont choisi de créer une aire de biodiversité au sein de leur collège.

Après examen de l'ensemble des fiches projet déposées, le jury a choisi 3 établissements lauréats.

Nous avons donc eu le plaisir d'annoncer aux éco-délégués que le collège Voltaire faisait partie des 3 lauréats à l'échelle nationale.

Nous les félicitons pour leur travail et leur engagement tout au long de l'année.

Pour chaque établissement lauréat, une demi-journée mêlant temps de restitution et atelier est prévue durant les deux dernières semaines de mai ainsi que le versement d'une somme de 800 euros afin de poursuivre les projets sur le développement durable.

Encore une fois, bravo à tous les éco-délégués du collège Voltaire !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.